

FICHE D'INSCRIPTION POUR DEMANDE DE

« **CHÈQUE DÉODAT SPORT** »

Ce chèque a pour objectif de faciliter l'accès à tous les jeunes, aux activités sportives dans les clubs déodatien, en contribuant à l'acquittement de sa licence.

Il permet à chaque mineur demeurant à Saint-Dié-des-Vosges, de bénéficier d'une remise de 20 euros sur l'achat d'une licence, et ce, en vue d'une inscription dans un club de la commune déodatienne.

**Les chèques Déodat Sport seront délivrés du :
5 septembre 2026 au 31 décembre 2026**

Conditions d'inscription :

- Résider à Saint-Dié-des-Vosges.
- Être âgé de moins de 18 ans.
- Se licencier dans un club sportif déodatien.
- Être demandeur du « chèque Déodat sport ».
- Payer au club le montant de la licence restant dû.

Justificatifs à fournir :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois et livret de Famille
- ou carte Cité pass 2026/2027

Partie à remplir par le demandeur

ENFANT

NOM Prénom :

Date de naissanceLieu de naissance (ville/pays).....

RESPONSABLE LEGAL :

NOM Prénom :

Date de naissanceLieu de naissance (ville/pays).....

Situation familiale : marié(e)☐, pacsé(e)☐, divorcé(e)☐, séparé(e)☐, célibataire(e)☐, veuf(ve)☐

Adresse du domicile :

88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

Numéro de téléphone :

Nom du Club d'accueil :

Partie réservée au service des sports :

N° DU « CHEQUE DEODAT SPORT » :